

Présents : Gildas Le Stum (CN Rance Frémur), Ghyslain Clavé (CN Bréhec), , Olivier Glaziou et Corine Fojut (PN Loguivy), Sébastien Bresson (CN Erquy), Pierre Le Boucher (CDV), Sébastien Allard (CN Plérin), Yvon Furet (CDV), Arnaud Fautrat (CN St Cast), Gael Le Calvez (PN Sud Goelo), Philippe Le Menn (CN Perros), Cédric Hamon (LDS Pléneuf) , Jean Louis Pinon (CN Plestin) ; Anne Marie Le Buhan (CDV) ; Ghyslain Clave (CN Brehec)

Excusés : Eric Coulon (CN Trégastel)

1./ Point d'étape sur l'expérimentation FFVoile à destination des EFV Bretonnes : Le Collectif Economique Social & Environnemental Voile Bretagne. (C.E.S.U.)

La FFV et la Ligue ont mis en place cette expérimentation dont une partie du financement national est en attente de validation dans le cadre du nouveau Budget Prévisionnel de la FFV à voter fin juin.

3 cercles d'amélioration sont prévus :

→Collectif Prospective et Développement Economique :

Technique & Pédagogie enseignement niveaux 1 à 3

R&D supports écoles

Elargissement diversification de l'offre / ouverture au nautisme

Action priorisée par le cercle d'amélioration lors de la première réunion à Carnac :

Quoi ? Expérimentation d'une démarche de valorisation de la progression et de l'expérience des pratiquants de 6 à 13 ans

Qui ? Enfants de 6 à 13 ans Niveaux 0, 1 et 2

Quand ? Juillet/Aout 18

Où ? Locquirec Pénestin, Port Blanc

Comment : journée de formation/information moniteur ; dissocier la formation de la certification dans l'offre produit de l'Ecole ; valoriser la partie expérience et progression des outils FFVoile ; réfléchir à l'évolution de l'outil

→Collectif Emploi - Formation :

Accompagnement des professionnels, métier/carrière

Santé au travail, ergonomie & adaptations matérielles

Actions priorisées par le cercle d'amélioration : *Ergonomie Recenser les problèmes rencontrés et les solutions/bonnes pratiques à l'œuvre dans les centres nautiques concernant l'ergonomie des matériels utilisés par les pros à terre et sur l'eau*

Définir des priorités et engager des développements dans ce domaine en lien avec les fabricants (en lien avec les objectifs du cercle technique et péda), réaliser un cahier des charges à destination des constructeurs décrivant nos attentes spécifiques à l'égard des matériels à destination des EFV. Promouvoir le poids économique du réseau des EFV pour contribuer à faire valoir nos attentes.

→Collectif Animation – Vie des Clubs et des Territoires :

Intégration à la stratégie des EPCI en matière d'attractivité et développement socio-économique du territoire
Renforcement des relations avec l'industrie nautique pour la prise en compte des problématiques des écoles de voile.

Actions prioritées par le cercle d'amélioration : *Créer un comité de rédaction et identifier, budgétiser l'intervention d'un spécialiste conseil pour construire et structurer un argumentaire pour repositionner le club en tant qu'équipement structurant dont l'action dépasse largement la prestation de service.*

Valoriser les élus et les techniciens comme des acteurs de leur territoire vis à vis des nouveaux EPCI et promouvoir leur rôle d'interlocuteur pour l'élaboration de la stratégie nautique touristique

Échéance : fin mai

Les groupes sont toujours ouverts. Il est possible d'intégrer un de ces 3 groupes de travail pour les prochaines réunions. Le mode de travail est libre d'un groupe à l'autre. Un programme sera diffusé prochainement.

Plusieurs clubs nous font part de leur déception par rapport aux réunions de présentation de ce projet. Il n'y a pas eu de réponses concrètes concernant le retour passeport et la clé de répartition.

Document complet à consulter sur le site du CDV 22 (page commission développement)

Une fois la présentation de ce collectif effectué, il est proposé de faire un tour de table afin d'avoir le ressenti des clubs présents et de connaître leurs attentes par rapport au CDV.

Le constat des clubs présents vis-à-vis des instances nationales et régionales	Les attentes des clubs par rapport au CDV
<ul style="list-style-type: none"> • Le C.E.S.U. : quel apport pour ma structure ? • Toujours pas de réponses concrètes concernant une nouvelle répartition des retours passeports (plus d'actions et de retours financiers au bénéfice des clubs). • De trop nombreuses cotisations pour financer des structures intermédiaires mais pour quel résultat en face ? • Le titre de participation proposé ne répond pas du tout à nos attentes. • Manque de consultation des clubs avant la première réunion à Loudéac. • La FFVoile et la Ligue devraient se concentrer sur de la recherche de partenaires afin de financer du matériel aux clubs. Le réseau des EFV a de la valeur mais il est mal vendu auprès des partenaires privés. • Le travail de lobbying de la FFVoile auprès des ministères n'est pas efficace notamment sur le certificat médical. • Manque de Lien avec la FFV, savent-ils ce qu'il se passe dans les clubs ? Beaucoup trop d'informations et de décisions descendantes. • Lourdeur au niveau de la formation, la formation de formateurs, elle n'est pas adaptée à la vie des clubs, il faut plus de proximité dans sa gestion. Manque de reconnaissance de la FFVoile par rapport à la compétence des professionnels des clubs. • Evolution des structures locales, l'instance fédérale n'a pas évolué. Conflits nationaux dommageables pour toute la voile. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les clubs auprès des collectivités/EPCI pour faire valoir les projets nautiques (Certains élus de collectivités perçoivent le nautisme comme une ligne budgétaire et non pas comme un projet structurant à mener). Le CDV doit être le référent, une force de représentativité devant nos élus. • Accompagner les clubs au niveau de la veille réglementaire et juridique. Envoi d'informations sur les nouveaux textes, interprétation des textes.... • Défendre les intérêts du réseau des clubs affiliés (EFV) auprès des collectivités vis-à-vis des privés qui s'installent sur les plages (auto-entrepreneurs) ou dans le cadre d'appels d'offres du type DSP. • Rechercher des partenariats type Ailes Marines pour le territoire Costarmoricain. • Reprendre la main sur la Formation, afin de la simplifier. Organiser les recyclages en proximité (réduction des coûts, des temps de formation,...) • Maintenir le travail d'observation réalisé chaque année par le CDV (Statistiques, bilan de saison, chiffres clés du nautisme,...)

2./ Eléments d'information issus du colloque national Développement FFVoile

Cette année la Fédération a souhaité un colloque avec un effectif réduit, soit 1 Elu et 1 technicien par Ligue. Séverine Le Floch, trésorière Ligue et Philippe Delay CTS ont représenté la Bretagne.

Documents à consulter sur le site du CDV 22 (page commission développement)

3./ Formations Continues.

En Mars 2018, deux sessions de formations ont été organisées par le CDV.

- Vidéo dans ma structure : 8 participants
- Secouriste du Travail : 3 participants

Le CDV étant habilité à organiser des formations qui peuvent être prises en charge par les OPCA, il faut que les clubs fassent remonter leur souhait en matière de formation.

Un club nous fait part d'une proposition : Formation au logiciel Axiom pour les clubs utilisateurs.

Cette idée de formation sera étudiée pour l'automne prochain.

4./Point sur la formation CQP.

Cf synthèse de La Ligue

À la suite de l'expérimentation au printemps 2017, trois réunions se sont déroulées avec tous les formateurs de la Ligue (60 formateurs présents sur 212 actifs, soit 100 nationaux et 112 régionaux sur la base fédérale). 30 novembre à Ploufragan (CDV22 et CDV35), 1^{er} décembre au Faou (CDV29) et à Vannes (CDV56). Ce document synthétise la procédure de dématérialisation effective en janvier 2018.

La Ligue Bretagne de Voile reste à votre disposition pour vous accompagner : formation@voile-bretagne.com

Rq sur l'enregistrement des niveaux 5.

Les évaluateurs de niveaux 5 ont entièrement la main pour enregistrer les niveaux 5 dans la base fédérale. La procédure passe par la déclaration de « test de niveau » dans le calendrier des formations. La clôture du bilan de ces déclarations enregistrera les niveaux dans la base fédérale.

Ce sont bien des « test » à déclarer pour valider les niveaux, et non pas des « stages techniques ». [Procédure d'enregistrement des niveaux 5](#)

1 - Habilitation et mise à jour pour 2018.

Pour 2018, **un fichier Excel** a été envoyé aux 45 formateurs référents pour mettre à jour les informations :

- Le formateur référent
- L'équipe de formateurs (informés, avec une qualification recyclée et des structures associées)
- La date de début (ouverture des livrets) et la date de fin (dernier rattrapage possible)
- La précision des dates/périodes de certification des UCC

Ce fichier était à retourner pour le 24 novembre : formation@voile-bretagne.com

Il permet de renouveler l'habilitation par la Ligue de la formation (diplôme de branche professionnelle) et préparer la déclaration au calendrier FFV de la Formation, par l'espace club.

2 – Déclaration au calendrier de la Formation.

NB : il est possible de simplifier l'étape de mise à jour de l'habilitation ci-dessus en partageant votre ruban pédagogique par un URL (adresse sur internet) dans la déclaration au calendrier. Le ruban sera ainsi accessible au public.

Lors de cette déclaration, en plus du formateur référent et des dates de début/fin, il faut préciser au moins l'UCC1 pour faire le lien avec le livret des candidats. Les autres UCC peuvent être précisées pour apparaître au calendrier public.

« [Principes de la dématérialisation](#) » (espace spiral FFV) explication de la déclaration de la formation.

« [Espace Club](#) » sur le site de la FFV pour déclarer une formation.

Lorsque la Ligue a les éléments de mise à jour de l'habilitation et que cela correspond à la déclaration, elle procède à la validation de la déclaration calendrier.

3 - La gestion administrative de la formation peut commencer :

Pour le candidat : Accès espace licencié, ouverture du livret, informations personnelles, modèles et téléchargement des prérequis ...

« [Tutoriel vidéo de création d'un livret de formation par un candidat](#) »

Pour le formateur national référent : Gestion de l'équipe des formateurs, inscription des candidats, validation et confirmation des prérequis, ouverture du livret, validation UCC1 ...

« [Tutoriel vidéo de gestion administrative pour le formateur national référent](#) »

Pour les formateurs nationaux ou régionaux inscrits dans un dispositif de formation : Accès au livret du candidat, validation des UCC selon les prérogatives du formateur (UCC2 à 5 pour le régional, UCC2 à 6 pour le national) ...

« [Tutoriel vidéo pour un formateur régional, ou national non référent de la formation](#) »

À tout moment vous retrouvez toutes les informations en ligne :

Le site de la Ligue Bretagne et une adresse email : formation@voile-bretagne.com) [Actualité](#)

[Devenir moniteur](#)

[Devenir évaluateur et formateur](#) [Le](#)

[site formation de la FFVoile](#)

[L'espace « SPIRAL » sur la formation](#) (forum, FAQ, outils, lien...)

4./Préparation de la saison 2018.

Point règlementaire

Vous trouverez sur le site du CDV une page spécialement dédiée à tous les textes règlementaires.

N'hésitez pas à la consulter et à nous faire part de vos remarques si certaines informations étaient absentes.

<https://www.cdv22.com/le-cdv-22/les-textes-reglementaires.html>

Diffusion des titres Fédéraux

Le Passeport Voile

Suite aux 0,28 € d'augmentation du PVR, Le Bureau Exécutif approuve que pour 2018, la part de la FFVoile soit fixée à 0,14 € et la part de la ligue à 0,14 €.

La ligue en gestion régionalisée des Passeports Voile reversera donc à la FFVoile une somme de 4,73 € par PVR pour le nombre de PVR délivrés par la ligue jusqu'à l'objectif fixé.

Le Bureau Exécutif FFVoile approuve par ailleurs à compter de 2018, la fixation à 1,60 € pour les PVR délivrés au-delà de l'objectif fixé.

PASSEPORTS VOILE 2018

Vendu 11€

- 0,76€ *Retour Cash aux clubs*
- 0,50€ ou 1,00€ *Retour en point aux clubs*
- 0,15€ *SNSM*
- 1,14€ *CDV*
- 4,73€ *FFvoile*
- 3.72 € ou 3,22€ *Ligue*
*(Conception/Stockage/Expédition/Edition/
Actions de développement)*

Le Titre de Participation

Titre de Participation 2018

Vendu 2.20€ / jour

*Gratuité pour le 6ème titre de participation
vendu consécutivement dans une période
calendaire de 6 jours consécutifs*

- *Part assurance égale à 0,3 €.*
- *Part FFVoile de 0,75 Cts €.*
- *Part Ligue de 1,15 €*
(Conception/Stockage/Expédition/Edition/Actions de développement)

Accessibilité :

Stagiaire effectuant une navigation encadrée à but récréatif au sein d'un club ou d'une structure affiliée labellisée EFVoile.

Durée de validité : Une journée calendaire

Composition

- Un livret pédagogique

- Une assurance¹ : • Les garanties d'assurance seront identiques à celles prévues par les contrats groupe (RC et IA) de la FFVoile relatives notamment à celles accordées aux titulaires d'une licence passeport voile (dans le respect de la durée de couverture d'une journée calendaire prévue par le titre de participation).

Comptabilisation Fédérale des Titres de Participation diffusés : Un accès via l'interface club sur le site internet de la FFVoile sera ouvert. Il sera réalisé à l'identique de celui du Passeport Voile. Ce développement sera effectuée par le service informatique de la FFVoile et présente le meilleur rapport coût / Efficacité pour répondre à toutes les parties impactées par la diffusion de ce Titre de Participation.

Mode de collecte : Le Titre de Participation sera collecté dans le même cadre que le Passeport Voile Régionalisé. La Ligue de Voile Bretagne fera les appels de facturations aux clubs et structures nautiques et la Fédération fera les appels à facturation à la Ligue de Voile Bretagne correspondant à sa part en fonction du nombre de Titre de Participation diffusés.

5./ Questions Diverses.

- Info NEB : Nautisme En Bretagne doit faire face à des difficultés financières, un licenciement économique est en cours.
- Banque Populaire : Fusion de Banque Populaire de L'Ouest avec la Banque populaire Atlantique. Dans le cadre de cette fusion et du partenariat, il est possible que certains clubs de voile soient contactés pour des offres de prêts bancaires ou autres produits.